

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

PROCES-VERBAL N°3 du 01 septembre 2014

Réunion Téléphonique :

Président de la CCS : Rodolphe ADAM.

Membres de la CCS : Frederick FRANCILLETTE, Yves MOLINARIO, Frédéric PASTORELLO, Dominique REY, Jacques TARRACOR.

Assistent :

Représentant DTN : Philippe CHEVALET.

Attaché de la CCS : Boris DEJEAN.

Date d'approbation : Adopté par le Conseil Administration du 24/09/2014
Date de diffusion : 09/09/2014 puis 25/09/2014
Auteur : Rodolphe ADAM

Calendrier des compétitions nationales 2014-2015

La Commission Centrale Sportive adopte les modifications apportées par les GSA sur le pré-calendrier 2014-2015. Par conséquent la CCS valide le calendrier officiel pour cette saison. A compter de ce jour toutes les demandes de modifications au calendrier lancées après le 31 aout 2014 seront facturées et devront être conforme au RGEN.